

# OMPI



SCIT/5/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 15 mai 2000

F

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**COMITE PERMANENT DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION**

**COMITÉ PLÉNIER**  
**Cinquième session**  
**Genève, 10 - 14 juillet 2000**

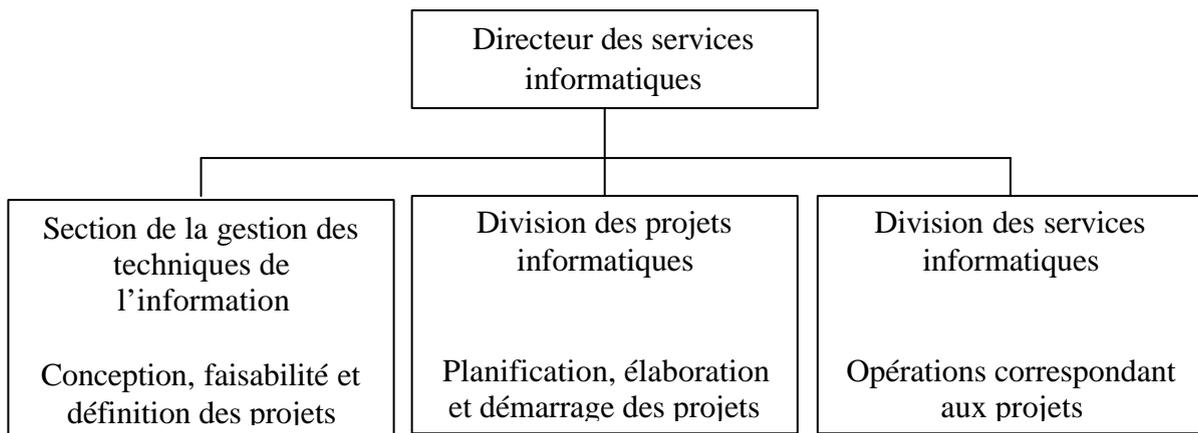
LA GESTION DES TECHNIQUES DE L'INFORMATION  
AU BUREAU INTERNATIONAL

*Document établi par le Bureau international*

1. Lors de la quatrième session plénière du Comité permanent des techniques de l'information (SCIT), tenue à Genève du 6 au 10 décembre 1999, le SCIT plénier a invité le Bureau international à lui présenter à sa prochaine session deux documents, "l'un sur les méthodes de gestion de projets que l'OMPI envisage de mettre en œuvre, ou qu'elle applique déjà à certains projets, et l'autre sur les rapports entre le plan d'exécution et des mécanismes de planification tels que le programme de travail du SCIT ou les programmes de travail internes du Bureau international". Étant donné leur interconnexion étroite, les deux sujets sont traités en un même document.

## STRUCTURE DE GESTION

2. Compte tenu de l'adoption par le Bureau international des principes d'une méthodologie intégrant le cycle de vie des projets, la structure de gestion des techniques de l'information a été affinée : elle se subdivise désormais en trois secteurs principaux chargés respectivement de la gestion des travaux, des projets et des services, comme indiqué ci-dessous.



3. Cette nouvelle structure a déjà apporté des avantages clairs et quantifiables : un degré de coopération accru entre tous les secteurs informatiques et le partage, donc la meilleure utilisation, des ressources, des connaissances et des compétences techniques. Cette structure fonctionne sur la base d'une méthodologie de gestion commune qui a été adoptée ainsi que d'outils concrets tels que des normes de documentation et une base de données documentaire unique.

#### MÉTHODOLOGIE DE GESTION DES PROJETS

4. Première étape dans la mise en œuvre d'une méthodologie intégrant le cycle de vie des projets, un ensemble minimum de critères à satisfaire a été défini, afin de garantir que tous les projets informatiques seront engagés dans de bonnes conditions :

- a) Un descriptif initial du projet
- b) Un appui administratif identifié
- c) Un chef de projet qui s'y consacre entièrement
- d) Un budget convenu et des sources de financement
- e) Un plan de réalisation convenu

5. Pour les projets d'envergure et techniquement complexes, tels que le projet IMPACT, des conditions supplémentaires ont été définies, et plusieurs méthodes "d'excellence" ont fait l'objet d'un examen détaillé. Il a été décidé d'adopter la méthodologie de gestion de projets élaborée et suivie par le Project Management Institute (PMI) pour la gestion des projets de haut niveau, qui utilise la gamme des produits de développement Rational, et d'appliquer les principes de gestion de la qualité totale et d'autres normes telles que l'ISO 9001. La mise en œuvre de ces méthodes en ce qui concerne le projet IMPACT n'en est encore qu'au stade préliminaire, mais la valeur ajoutée qu'elles apportent au projet est déjà apparente et leur utilisation sera étendue le moment venu à tous les autres grands projets informatiques.

6. Le besoin de formation du personnel aux nouvelles méthodes est pris en compte. Pour ce qui est de la formation à la gestion de projets, plusieurs sociétés ont fait l'objet d'une évaluation au premier semestre et une a été sélectionnée. La formation sera dispensée à Genève et comportera deux volets : un cours d'introduction à l'intention du personnel technique, des professionnels qui collaborent au projet et des promoteurs de ces projets; et une session de formation complète destinée aux chefs de projet. Il est prévu que les chefs de projet passeront ensuite un examen d'évaluation auprès d'une association accréditée, de façon

à ce que les compétences effectives du personnel soient reconnues et vérifiées comme étant équivalentes à celles correspondant à des postes similaires dans le secteur privé. Un avantage supplémentaire procuré par cette formation sera l'assurance que l'ensemble du personnel des services informatiques partage une compréhension commune de la terminologie des projets et des processus utilisés. Une formation distincte a déjà été assurée en ce qui concerne des applications plus spécifiques, par exemple pour l'utilisation du langage de modélisation unifié (UML), et ce type de formation continuera d'être dispensé selon les besoins.

#### AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES

7. L'adoption des critères minima et, en conséquence, la nécessité de déterminer clairement le budget de chaque projet, ont entraîné une révision des affectations budgétaires prévues au titre du grand programme 12 et du sous-programme 13.2 pour l'exercice biennal 2000—2001. Les montants indiqués ci-dessous sont exprimés en milliers de francs suisses :

Secteur/projet informatique	A	B	C	D	E	F	G	TOTAL
<b>Sous-programme</b>	12.1/12.2	12.2	13.2	12.1	12.1	12.1	12.1	
<b>Dépenses non afférentes au personnel</b>	8 551	4 207	7 994	9 600	3 562	1 500	1 200	36 614
<b>Dépenses de personnel</b>	8 494	4 488	7 432	2 020	716	942	-	24 092
<b>TOTAL :</b>	<b>17 045</b>	<b>8 695</b>	<b>15 426</b>	<b>11 620</b>	<b>4 278</b>	<b>2 442</b>	<b>1 200</b>	<b>60 706</b>

#### Légende :

- A – Service des systèmes et opérations informatiques
  - B – Service d'information interoffices
  - C – Opérations des systèmes d'information du PCT
  - D – Projet WIPONET
  - E – Projet de bibliothèques numériques de propriété intellectuelle
  - F – Section de la gestion des techniques de l'information
  - G – Projet FOCUS (mise à jour de l'infrastructure et aménagement de la salle informatique)
- } Division des services informatiques

8. Au sein du Bureau international, les chefs de projet désignés ont ainsi été dotés d'un budget, dont on leur a délégué la responsabilité financière et dont ils devront rendre compte. Cette nouvelle organisation renforcera la capacité de reddition de comptes du secteur des techniques de l'information, car un degré d'exécution se mesure plus aisément projet par projet. Pour faciliter les travaux futurs d'évaluation, une liste révisée des activités et des résultats escomptés est donnée pour chaque projet ou activité dans le tableau figurant à l'annexe 1 du présent document.

## LE RÔLE DU PLAN D'EXÉCUTION DU PLAN STRATÉGIQUE CONCERNANT LES TECHNIQUES DE L'INFORMATION

9. L'annexe 2 du présent document indique la situation de chacun des 14 projets qui étaient décrits dans le plan au regard des cinq critères minima à satisfaire pour que le projet soit engagé. Compte tenu de cette analyse, le Bureau international a l'intention de requalifier en "activités de développement ou d'appui de caractère permanent" les activités suivantes, dont le contenu s'inscrit plutôt dans la durée : aide à la conversion (projet 2), autres systèmes d'appui administratif (projet 5), aide à la mise en place de sites Web (projet 10) et enseignement à distance de l'Académie mondiale de l'OMPI (projet 13). Sur les projets restants, un est achevé (y2k, projet 11) et tous ceux pour lesquels il est prévu des activités durant le présent exercice biennal soit satisfont déjà aux critères retenus, soit précisent leur plan d'action dans ce sens.

### INTÉGRATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU SCIT

10. Lors de sa réunion de décembre 1999, le SCIT plénier a adopté un programme de travail pour l'exercice biennal 2000-2001. Ce programme, exposé dans le document SCIT/4/4, énumère les tâches qui relèvent de la compétence du SCIT en ce qui concerne les initiatives décrites dans le Plan d'exécution du plan stratégique concernant les techniques de l'information. Après cette réunion, une réorganisation du secteur des techniques de l'information a été opérée à l'OMPI, correspondant à la nécessité d'aborder de manière dynamique et holistique la gestion du cycle de vie des projets. Dans le cadre de cette restructuration, il a été décidé d'assigner la responsabilité des tâches inscrites au programme de travail du SCIT directement au chef du projet informatique correspondant, qui aura pour mission de les incorporer dans la planification du projet et de faire rapport aux réunions du SCIT sur l'état d'avancement des travaux les concernant. Cela représente un tournant par rapport à la pratique actuelle : désormais la Section de la gestion des techniques de l'information, en tant que secrétariat du SCIT, suivra l'avancement des travaux au lieu d'administrer directement l'exécution du programme de travail. L'avantage de ce changement est que, par exemple, le chef du projet WIPONET sera responsable de la mise en œuvre des tâches inscrites au programme de travail du SCIT en rapport avec son projet, de sorte que les priorités et les intérêts du SCIT seront pris en charge au cœur de l'activité concernée.

11. L'annexe 1 du présent document indique sous forme de tableau l'affectation des tâches inscrites au programme de travail du SCIT aux différents secteurs informatiques. Dans la colonne du milieu (activités principales) figure la numérotation d'origine des tâches correspondantes dans le programme de travail.

### LANCEMENT DE NOUVEAUX PROJETS

12. Des demandes de mise en chantier d'activités nouvelles peuvent soit émaner des États membres par l'intermédiaire d'organes tels que le SCIT, soit résulter de l'identification par le Bureau international d'un besoin pour la conduite de ses travaux. Dans son rôle de coordonnateur des ressources pour l'ensemble des activités informatiques, la Section de la gestion des techniques de l'information a pour mission d'assurer une communauté d'approche et de veiller à ce que les projets qui ont été approuvés bénéficient d'un financement et d'une dotation en personnel satisfaisants, dans le cadre du programme et du budget établis. La

Section de la gestion des techniques de l'information fait aussi fonction de Secrétariat du SCIT et à ce titre pourrait être invitée par le comité à établir des rapports de faisabilité sur les propositions qui auront été formulées. Ces rapports à l'intention du SCIT pourraient comporter différentes recommandations, telles que l'affectation de l'activité à un secteur existant du Bureau international ou la création d'un nouveau projet. Dans tous les cas, les incidences financières et sur le plan du personnel de chaque proposition seraient exposées avec précision, de même que tout risque de conflit par rapport à des priorités déjà fixées par le comité. Le SCIT serait ainsi en mesure de se prononcer en connaissance de cause sur le projet proposé et le Bureau international verrait clairement où le situer dans son programme de travail et ses priorités budgétaires. Rappelons cependant que les demandes éventuelles de ressources supplémentaires relèvent de la compétence du Comité du programme et budget et qu'elles devront lui être soumises pour examen et approbation.

*13. Le SCIT plénier est invité à formuler des observations sur le contenu du présent document et de ses annexes et à en prendre note.*

[Les annexes suivent]

## ANNEXE 1

## ACTIVITÉS PRÉVUES DURANT L'EXERCICE BIENNAL 2000-2001

Sous-programme	Activités principales	Résultats escomptés
<p><b>Systèmes et opérations informatiques</b></p> <p><b>Budget:</b> 17 045 000 francs suisses</p>	<p><b>Opérations</b> : Mise à jour, maintenance et fonctionnement des stations de travail. Achat de matériel. Mise en œuvre d'un système d'assistance (Help Desk) électronique. Concours technique à la formation du personnel. Mise en œuvre de nouveaux outils d'apprentissage. [SCIT/4/4, tâche 6]</p> <p><b>Réseau</b> : Mise à jour et adjonction de serveurs (Netware/UNIX/NT) pour maintenir le niveau de performance. Développement de l'infrastructure de réseau (notamment interface avec le réseau mondial de l'OMPI et avec le projet Impact du PCT). Accès à distance au système de messagerie électronique interne pour le personnel en mission.</p> <p><b>Administration de bases de données/CIC</b> : Élaboration de normes communes avec d'autres services informatiques pour Oracle et Adabas DBMS. Participation au comité de direction du CIC (Nations Unies) et liaison permanente avec les opérations du CIC. [SCIT/4/4, tâches 7, 9, 13, 18, 19, 20, 21, 23 et 24]</p> <p><b>Systèmes de gestion des finances</b> : Maintenance et mise à jour du système FINAUT. Conception et élaboration d'un nouveau système modulaire intégré, appelé AIMS, doté de nouveaux outils de rapport et d'analyse.</p>	<p><b>Opérations</b> : Installation et mise à jour de matériel et de logiciels. Meilleure réactivité aux demandes d'aide émanant d'utilisateurs. Formation de 600 personnes à l'utilisation des outils disponibles sur NOS.</p> <p><b>Réseau</b> : Prestations rapides de services de qualité et serveur disponible à plus de 99%. Portail Internet de la messagerie électronique en fonction 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Meilleure possibilité pour le personnel en mission de communiquer depuis l'étranger avec des collègues et avec l'Organisation.</p> <p><b>Administration de bases de données/CIC</b> : Normes et principes directeurs en matière de bureautique. Meilleure communication avec le CIC et obtention de meilleurs services de la part de celui-ci.</p> <p><b>Systèmes de gestion des finances</b> : Meilleure efficacité des opérations et productivité accrue du personnel dans la Division des finances. Meilleur contrôle de l'utilisation du budget. Fourniture en temps voulu d'états des dépenses et des réalisations</p>

Sous-programme	Activités principales	Résultats escomptés
<p><b>Systèmes et opérations informatiques (suite)</b></p>	<p>Amélioration du système BETS. Conception et mise en œuvre du système de suivi des activités du programme, au service d'une recherche de productivité et d'efficacité. Amélioration du système TARS.</p> <p><b>Systèmes de gestion des ressources humaines :</b> Maintenance des modules existants et mise en œuvre de nouveaux modules dans le progiciel Access de gestion des ressources humaines. Mise en œuvre d'un système électronique de remplissage et de traitement de formulaires administratifs.</p> <p><b>Autres systèmes d'administration :</b> Maintenance et poursuite de la mise en œuvre du système CODIS. Maintenance et développement de plusieurs petits et moyens systèmes existants servant à des opérations particulières (Chancellerie, publications, réunions, etc.). [SCIT/4/4, tâches 27, 28 et 30]</p> <p><b>Services Internet :</b> Tenue et amélioration des sites Internet et Intranet. Développement de la librairie électronique. Participation au projet relatif au système de règlement de litiges en ligne. [SCIT/4/4, tâches 17, 22, 25 et 26]</p>	<p>aux chefs de programme.</p> <p><b>Systèmes de gestion des ressources humaines :</b> Meilleure efficacité opérationnelle. Productivité accrue du personnel dans la Division de la gestion des ressources humaines et la Division des finances.</p> <p><b>Autres systèmes d'administration :</b> Base de données centralisée pour les services chargés de la coopération pour le développement. Meilleur accès à l'information commune. Amélioration de l'appui technique aux opérations.</p> <p><b>Services Internet :</b> Contribution à des gains d'efficacité et de productivité dans les services chargés des publications. Support technique des opérations du centre d'arbitrage.</p>
<p><b>Service d'information interoffices</b></p> <p><b>Budget :</b> 8 695 000 francs suisses</p>	<p><b>Services d'information en matière de propriété intellectuelle :</b> Élaboration et publication de normes, de principes directeurs et de documentation de l'OMPI.</p> <p><b>CIB :</b> Révision et publication de classifications internationales</p>	<p><b>Services d'information en matière de propriété intellectuelle :</b> Mise à jour de normes de l'OMPI et d'autres documents. Manuel de l'OMPI sur CD-ROM 1999/2000 et parution 2001. Publication de GlobalPat en tant que participant. Normes et documents pour le site Web de l'OMPI. <b>CIB :</b> Publication sur l'Internet des documents relatifs à la</p>

Sous-programme	Activités principales	Résultats escomptés
<b>Service d'information interoffices (suite)</b>	<p>concernant les brevets, les marques et les dessins et modèles industriels en tant qu'outils de recherche pour l'information en propriété intellectuelle. Administration de la réforme de la CIB. Élaboration d'un système de gestion de l'information relative à la CIB (projet IBIS).</p> <p>Élaboration de systèmes de classification accessibles sur l'Internet pour les marques et les dessins et modèles industriels.</p> <p><b>JOPAL</b> : Collecte, traitement et publication des données JOPAL. Opération et amélioration des systèmes d'appui existants. Analyse de l'intérêt que pourraient présenter des modalités nouvelles de saisie de données et de nouveaux supports de publication. Examen de l'utilisation actuelle de JOPAL. <b>Statistiques</b> : Collecte, traitement et publication de données statistiques. Opération et amélioration des systèmes d'appui existants.</p> <p>Évaluation des systèmes actuels de saisie et de publication et de supports de publication qui pourraient être utilisés dans l'avenir.</p> <p>Évaluation du contenu des bases de données électroniques existantes, de l'intérêt qu'il pourrait y avoir à les publier et de</p>	<p>révision de la CIB. CIB nouvelle formule (après sa réforme). Étude de rentabilité, plan de projet, analyse commerciale pour le CD-ROM IPC:CLASS. Nouvelle édition de la classification de Nice.</p> <p>Systèmes de classement accessibles sur l'Internet pour les marques et les dessins et modèles industriels. Rapports de classement pour les classifications de Nice ou de Locarno.</p> <p><b>JOPAL</b>: Publication des données bibliographiques JOPAL. Suggestion de nouvelles modalités de saisie de données et de nouveaux supports de publication qui pourraient être utilisés.</p> <p><b>Statistiques</b> : Publication sur CD-ROM et sur l'Internet des statistiques de l'année 1997. Publication des statistiques provisoires (publication A) et des statistiques finales (publication B) de 1998. Fourniture d'informations à l'intérieur de l'OMPI et aux utilisateurs externes.</p> <p>Suggestion de nouvelles modalités de saisie et de nouveaux supports de publication qui pourraient être utilisés.</p> <p>Améliorations dans la publication et l'exploitation des statistiques.</p>

Sous-programme	Activités principales	Résultats escomptés
<b>Service d'information interoffices (suite)</b>	leur potentiel d'utilisation par le personnel de l'OMPI et par des utilisateurs externes. [SCIT/4/4, tâches 8 et 29]	
<b>Systèmes d'information du PCT</b>  <b>Budget :</b> 15 426 000 francs suisses	Support technique et maintenance des systèmes d'information en usage dans le secteur du PCT.  Évaluation, achat et/ou mise au point d'outils de traduction, tels que dictionnaires électroniques et sources de références en ligne.  Amélioration des fonctionnalités du logiciel <b>PCT/EASY</b> pour le dépôt électronique des demandes internationales. Collaboration à l'élaboration de versions du logiciel <b>PCT/EASY</b> pour le dépôt de demandes de brevet nationales et régionales.  Opération et amélioration du système <b>CASPRO</b> .  Opération et amélioration du système <b>CASPIA</b> .  Opération et amélioration du système <b>SPIDI</b> .  Opération et amélioration du système <b>PAMSCAN</b> .	Fonctionnement performant des systèmes d'information existants.  Nouveaux outils informatiques pour les traducteurs.  Meilleure fonctionnalité du logiciel <b>PCT/EASY</b> ; tableaux de maintenance actualisés; apport aux utilisateurs d'un soutien technique efficace.  Téléchargement des données <b>PCT/EASY</b> ; interface <b>CASPRO/CASPIA</b> ; procédure automatisée pour les pouvoirs généraux; nouveaux formulaires; établissement automatique de statistiques.  <b>CASPIA</b> : Index annuel pour la Gazette du PCT; republication pour l'interface <b>SPIDI</b> ; contrôle d'accès optimisé; nouvelles statistiques.  Amélioration du processus de préparation de la publication <b>PCT</b> assistée par ordinateur; nouvelle page de couverture pour les brochures <b>PCT</b> ; nouveau produit électronique <b>SPIDI</b> .  Amélioration des publications <b>PCT</b> sur papier; support informatique pour le produit électronique <b>PAMSCAN</b> .

Sous-programme	Activités principales	Résultats escomptés
<b>Systèmes d'information du PCT (suite)</b>	Achat de matériel et de fournitures informatiques pour le secteur du PCT. [SCIT/4/4, tâches 14, 15 et 16]	Appui technique efficace en ce qui concerne le matériel de bureautique du secteur du PCT.
<b>WIPONET</b>  <b>Budget :</b> 11 620 000 francs suisses	<p>Mise en place des services centraux.</p> <p>Appui technique aux offices de propriété intellectuelle des États membres de l'OMPI pour le raccordement à l'Internet. [SCIT/4/4, tâches 1, 2, 3 et 4]</p> <p>Révision du plan d'exécution de la phase II compte tenu des enseignements tirés de la phase I du projet.</p> <p>Évaluation des spécifications techniques requises pour satisfaire les besoins particuliers des opérations concernant la propriété intellectuelle.</p> <p>Examen des options techniques disponibles pour la mise à jour des services centraux.</p>	<p>Progrès suffisant vers la mise en place et le fonctionnement du réseau mondial d'information (WIPONET) pour que les services centraux du WIPONET soient mis à la disposition des offices de propriété intellectuelle et d'autres membres de la communauté de la propriété intellectuelle.</p> <p>Fourniture de matériel, raccordement à l'Internet et formation du personnel pour un office de propriété intellectuelle de chacun des États membres de l'OMPI dont aucun office n'est encore raccordé à l'Internet.</p> <p>Plan d'exécution révisé pour la phase II.</p> <p>Cahier des charges technique correspondant aux besoins opérationnels, dans l'optique de la mise en chantier de la phase II du WIPONET.</p> <p>Choix de la meilleure option disponible. Mise à jour des services centraux.</p>
<b>BNPI</b>  <b>Budget :</b> 4 278 000 francs suisses	<p>Planification et élaboration du programme de BNPI. Définition d'une approche axée sur la qualité pour le programme de BNPI.</p> <p>Diffusion d'informations relatives au programme de BNPI auprès des États membres et des utilisateurs.</p>	<p>Planification et élaboration des phases du programme de BNPI.</p> <p>Définition d'une approche axée sur la qualité.</p> <p>Présentation d'exposés aux États membres et aux groupes d'utilisateurs.</p>

Sous-programme	Activités principales	Résultats escomptés
<b>BNPI (suite)</b>	<p>Conception et mise en œuvre des systèmes (matériel et logiciels) pour la phase I du programme de BNPI et incorporation des collections de données électroniques produites par l'OMPI. Achats correspondants.</p> <p>Planification, conception et définition d'une approche axée sur la qualité pour les services, les normes et les collections de données de la phase I.</p> <p>Analyse et commentaire des besoins – essentiels et annexes – des consommateurs de données en matière d'information de propriété intellectuelle.</p> <p>Planification et préparation du budget de la phase II.</p> <p><i>[SCIT/4/4, tâches 10, 11 et 12]</i></p>	<p>Systèmes (matériel et logiciels) mis en œuvre pour la phase I du programme de BNPI, avec incorporation des collections de données électroniques produites par l'OMPI.</p> <p>Définition du plan, du concept et de l'approche axés sur la qualité pour les services, les normes et les collections de données de la phase I.</p> <p>Besoins – essentiels et annexes – en matière d'information.</p> <p>Plan et budget pour la phase II du projet de BNPI à soumettre à l'approbation des États membres pour l'exercice biennal 2002–2003.</p>
<p><b>Gestion des techniques de l'information</b></p> <p><b>Budget :</b> 2 442 000 francs suisses</p>	<p>Fourniture de l'infrastructure d'information de gestion nécessaire pour renforcer les capacités informatiques du Bureau international.</p> <p><i>[SCIT/4/4, tâche 5]</i></p> <p>Fourniture de l'appui technique nécessaire aux réunions du SCIT, y compris de ses groupes de travail.</p>	<p>Application des technologies les plus récentes.</p> <p>Bonne coordination de toutes les activités informatiques.</p> <p>Forum de discussion efficace; aide financière à une centaine de représentants de pays en développement.</p>

Sous-programme	Activités principales	Résultats escomptés
<p><b>FOCUS</b></p> <p><b>Budget :</b> 1 200 000 francs suisses</p>	<p>Extension et amélioration de la salle informatique de l'OMPI pour tenir compte d'une croissance normale ainsi que des besoins des projets IMPACT, WIPONET et BNPI.</p> <p>Mise à jour des composantes réseau local et réseau zone large (LAN/WAN) de l'infrastructure du réseau interne de l'OMPI.</p>	<p>Doublement de la superficie de la salle informatique. Amélioration de ce local sur le plan de la sécurité et de l'environnement.</p> <p>Augmentation significative de la performance globale et amélioration de la fonctionnalité, de la sécurité et de la disponibilité du réseau.</p> <p>La phase I de ce sous-projet, qui intéresse 60% du réseau OMPI, sera achevée dans le courant de l'exercice biennal actuel.</p>

N.B.: À la suite de l'adoption par le SCIT plénier, en décembre 1999, du document SCIT/4/4, n'ont pas été reportées sur le programme de travail 2000-2001 les tâches suivantes : 5, 12, 13, 15, 17, 21, 25, 26, 27 et 34.

[L'annexe 2 suit]

## ANNEXE 2

**SITUATION DES PROJETS ENONCÉS DANS LE PLAN D'EXÉCUTION DU PLAN STRATÉGIQUE  
CONCERNANT LES TECHNIQUES DE L'INFORMATION**

N°	Titre	Situation au regard des cinq critères minima					Observations
		Descriptif du projet	Appui administratif	Chef de projet	Budget (dépenses non afférentes au personnel)	Plan de réalisation	
1	Automatisation des offices de propriété intellectuelle	-	-	-	1 million de francs suisses	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une proposition de projet portant sur l'analyse des besoins opérationnels des offices de propriété intellectuelle, à réaliser en coordination avec la stratégie de déploiement du WIPONET, figure dans le document SCIT/5/4.</li> <li>- L'automatisation individuelle des offices de propriété intellectuelle continue d'être menée dans le cadre du programme principal 06.</li> </ul>
2	Aide à la conversion	-	-	-	-	-	- Une aide est assurée, exclusivement au cas par cas, dans le cadre du sous-programme 12.1.
3	PCT IMPACT	OUI	OUI	OUI	40 millions de francs suisses sur trois ans	OUI	

N°	Titre	Situation au regard des cinq critères minima					Observations
		Descriptif du projet	Appui administratif	Chef de projet	Budget (dépenses non afférentes au personnel)	Plan de réalisation	
4	FINAUT	OUI	OUI	-	-	-	- Une proposition tendant à relancer ce projet figure dans le document SCIT/5/6.
5	Autres systèmes d'appui administratif	-	-	-	-	-	- Le volet "développement" de l'appui administratif sera couvert par le projet AIMS. - Les dépenses de fonctionnement des systèmes sont imputées au sous-programme 12.1.
6	MAP/DMAPS	-	-	-	-	-	- Aucun projet prévu pour l'exercice biennal 2000-2001.
7	Services d'appui au droit d'auteur	-	-	-	-	-	- Aucun projet prévu pour l'exercice biennal 2000-2001.
8	WIPONET	OUI	OUI	OUI	9,6 millions de francs suisses	OUI	- Une proposition révisée portant sur le déploiement du projet figure dans le document SCIT/5/4. - Une recommandation (en instance) tendant à la reconduction des crédits non utilisés de l'exercice biennal 1998-1999 a été formulée à l'intention du Comité du programme et budget.

N°	Titre	Situation au regard des cinq critères minima					Observations
		Descriptif du projet	Appui administratif	Chef de projet	Budget (dépenses non afférentes au personnel)	Plan de réalisation	
9	BNPI	OUI	OUI	OUI	3,5 millions de francs suisses	-	- Une proposition de projet révisée figure dans le document SCIT/5/5.
10	Aide à la mise en place de sites Web	-	-	-	-	-	- En tant qu'activité permanente, le perfectionnement des systèmes et services existants est financé par le sous-programme 12.1.
11	y2k	-	-	-	-	-	PROJET ACHEVÉ.
12	CLAIMS	-	-	-	-	-	- Aucun projet prévu pour l'exercice biennal 2000-2001. - Les dépenses de fonctionnement des systèmes sont imputées au sous-programme 12.2.
13	Enseignement à distance de l'Académie mondiale de l'OMPI (AMO)	-	-	-	-	-	- Un appui technique est fourni à l'AMO selon ses besoins.

N°	Titre	Situation au regard des cinq critères minima					Observations
		Descriptif du projet	Appui administratif	Chef de projet	Budget (dépenses non afférentes au personnel)	Plan de réalisation	
14	Amélioration de l'infrastructure informatique	OUI	OUI	OUI	1,2 million de francs suisses	OUI	- Relancé en 2000 sous la dénomination de projet FOCUS.

[Fin de l'annexe 2 et du document]